

Les citoyens nous posent des questions au sujet du verre. Voici notre réponse :

Récup Estrie demande à tous les citoyens de continuer à mettre leurs bouteilles de vin et tout autre contenant en verre dans le bac de recyclage. Le verre ainsi récupéré n'est pas enfoui, mais utilisé comme matière de recouvrement et pour ouvrir des chemins dans les sites d'enfouissement. Il est aussi utilisé dans la construction des cellules dans ces mêmes sites. Nous collaborons avec Recyc-Québec qui travaille actuellement avec tous les intervenants interpellés à trouver d'autres débouchées pour le verre.

Merci de continuer à recycler le papier, le carton, le plastique #1 à #7 sauf le #6, le métal et le verre.

[www.recupestrie.com](http://www.recupestrie.com)